

Membres du Conseil municipal : 29
Membres en exercice : 29
Présents : 20 Absents : 9
Suffrages exprimés : 21

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT
Haute-Garonne

Envoyé en préfecture le 06/02/2018
Reçu en préfecture le 06/02/2018
Affiché le 06/02/18
ID : 031-213101181-20180201-D20180109-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CASTELNAU D'ESTRÉTEFONDS (31620)

Séance 2018/01 du 1^{er} février 2018

D. 2018/01-09 – CP – MP TVX GS Fondada - Avenants

L'an deux mil dix-huit, le premier février à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle du Conseil municipal, Maison de la Culture, sous la présidence de Monsieur Daniel DUPUY, Maire.

Présents : ABAD-LAHIRLE Nadine, BINET Pascale, BODIOU Christelle, BOSCARIOL Eric, DALDOSSO Corinne, DARES Patrick, DELLAC Anne-Marie, DESCHAMP Lydie, DUPUY Daniel, DUSSART Vincent, FOISSAC Christian, FORTIER J-Claude, MARTY Laurent, NESPOLO Florence, PILIPCZUK Gregory, RECOBRE Pierre, SIGAL Sandrine, SMIDTS Roberte, VERDEAU-BORNE Sébastien, WASTJER Michel.

Absents excusés : BRUN Dante, CONSTANS Loïc, LABIT Alain, LHERM Jean-Pierre, MARTINAZZO Estelle, RIBOUCHON Thomas.

Absents : CALVET Karen, ROBIN Véronique, TORNOS Luc.

Pouvoirs : BRUN Dante à DUPUY Daniel, CONSTANS Loïc à ABAD-LAHIRLE, LABIT Alain à RECOBRE Pierre, LHERM Jean-Pierre à DALDOSSO Corinne, MARTINAZZO Estelle à SIGAL Sandrine, RIBOUCHON Thomas à DESCHAMP Lydie.

Les conseillers ont été convoqués le 26 janvier 2018, selon leur souhait exprimé, par pli remis à leur domicile par les agents de Police municipale et/ou par courrier électronique à leur adresse personnelle de messagerie. Le dossier était composé du courrier de convocation, de l'ordre du jour, des PV, des notes explicatives de synthèse et des projets de délibération avec leurs pièces jointes.

Mme ABAD-LAHIRLE est nommée secrétaire de séance. Pascal BARAT, Directeur général des services, assiste à la séance en tant qu'auxiliaire.

Vu la délibération D. 2017/02-05 du 02 février 2017 portant attribution des marchés publics de travaux pour la réalisation du groupe scolaire à Fondada,

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que les travaux de réalisation du groupe scolaire arrivent bientôt à leur terme. Il est nécessaire d'approuver les avenants n°1 aux lots indiqués en annexe afin de prendre en compte soit des modifications mineures, soit des prestations supplémentaires ou complémentaires, soit des baisses de coût total d'un lot.

Après en avoir délibéré, à la majorité, le Conseil

APPROUVE les avenants n°1 aux marchés de travaux pour la réalisation du groupe scolaire à Fondada, comme détaillés en annexe,
AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier,
DIT que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au Budget Primitif 2018 de la Commune.

Mmes BINET et DELLAC, MM. DARES, RECOBRE et LABIT se sont abstenus de voter.

*Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le 02 février 2018
Au registre sont les signatures*

Le Maire,

Daniel DUPUY



Envoyé en préfecture le 06/02/2018

Reçu en préfecture le 06/02/2018

Affiché le 20/02/18



ID : 031-213101181-20180201-D20180109-DE

Récapitulatif avenants GS Fondada CM 01/02/2018

Lot	Désignation du Lot	Entreprise	Montant HT
1	VRD, AMENAGEMENTS EXTERIEURS	OMNI TRAVAUX	-18 230,63
2	GROS-ŒUVRE	CGEM	-4 473,32
3	FACADES BRIQUES	BRIQUETEURS REUNIS	6 795,50
4	CHARPENTE BOIS / FACADES BOIS	ANTRAS	0,00
5	COUVERTURE / ETANCHEITE / ZINGUERIE	EGBAT	118,40
6	MENUISERIES EXTERIEURES	SMAP	-2 941,00
7	MENUISERIES INTERIEURES	KUENTZ	en attente
8	METALLERIE/ SERRURERIE	SOCOMETAL	-3 324,00
9	PLATRERIE / FAUX PLAFONDS	MASSOUTIER	27 294,34
10	CARRELAGE / FAIENCE	3AS	-1 848,16
11	PEINTURE	3 AS	0,00
12	CHAUFFAGE/VENTILATION/ Plomberie/ Sanitaires	LAGREZE ET LACROUX	1 760,68
13	ELECTRICITE : COURANTS Forts/Faibles	TECSO	11 008,15
14	EQUIPEMENT CUISINE	AVLIS	2 276,00
15	ASCENSEUR	SCHINDLER	0,00
TOTAL HT Avenants CM 01/02/2018			18 435,96

